

## Marie Moret à monsieur Deplanque, 21 juillet 1871

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908) ; Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

7 Fichier(s)

### Présentation

Auteur·e

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [21 juillet 1871](#)

Lieu de rédaction 22, rue Neuve-Notre-Dame, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Deplanque](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

Résumé Sur la santé de Godin, inactif à cause de ses rhumatismes. Marie Moret répond à la lettre de Deplanque du 15 juillet 1871 : sur un projet de texte de Deplanque, concernant semble-t-il le spiritualisme ; elle l'informe que *Solutions sociales* est en vente chez Guillaumin et Cie et chez Le Chevalier, mais aussi à Bruxelles, que plusieurs députés en possèdent et que le Familistère en disposera bientôt ; elle remercie Deplanque pour ses détails sur la vie au Familistère ; sur l'étude d'une note de Deplanque pendant les vacances de l'Assemblée nationale, en veillant au repos de Godin. Marie Moret répond à la lettre de Deplanque du 17 juillet 1871 : sur l'estimation de mérites de chaque individu pour la répartition équitable des bénéfiques ; Marie Moret cite à ce sujet la réponse de Godin (folio 75r). Elle présente à Deplanque et à sa femme les hommages de Godin et les siens. Notes Lieu de rédaction : 22, rue Neuve (aujourd'hui Neuve-Notre-Dame) à Versailles d'après la lettre de Jean-Baptiste André Godin à monsieur Loisy, 18 juillet 1871 (FG 16 (4), folio 51r).

## Mots-clés

[Coopération](#), [Famelistère](#), [Livres](#), [Santé](#)

Personnes citées

- [Assemblée nationale \(France\)](#)
- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Deplanque \[madame\]](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Guillaumin et Cie](#)
- [Librairie Armand Le Chevalier](#)

Lieux cités

- [Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Guise \(Aisne\) - Famelistère: Palais social](#)
- [Inde](#)
- [Versailles \(Yvelines\)](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 16 (4)

Collation7 p. (70r, 71r, 72v, 73r, 74r, 75r, 76v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Versailles le 21 Juillet 71 70

Monsieur Deplangu

Louise, ma sœur, a dû vous dire combien, depuis le reçu de vos charmantes lettres, j'étais tourmentée du désir de vous écrire; elle a dû aussi vous dire que l'indisposition de M. Godin ne me laissait pas assez de liberté d'esprit pour le faire. Reconnaissant tout votre attachement pour notre cher maître en philosophie religieuse et sociale, je dois tout d'abord vous dire que les douleurs rhumatismales dont il a beaucoup souffert depuis notre retour ici, ont un peu apaisées depuis hier. Nous espérons qu'avec des soins et surtout du repos, il pourra vite se tirer de là et reprendre, en se ménageant, le cours de ses occupations.

Je pense incontinent à vos lettres et j'y répondrai par ordre de date.

Dans votre lettre du 15 je trouve  
tout d'abord votre digne projet de  
l'art. que je relisais tout à l'heure  
même avec M. Godin et qui nous  
a tant émus et intéressés tous les  
deux. Nous nous sommes unis dans  
le même devoir pour regretter de n'avoir  
pas le petit chef-d'œuvre écrit de  
votre plus belle écriture. Quel qu'il  
soit, il sera gardé précieusement  
et je ne saurais témoigner à M.  
Deplaque toute la gratitude que  
je lui dois pour m'avoir fait une  
grâce de me communiquer cette page  
révélante que vous m'avez offerte.  
Comme la doctrine de la vie se relie  
à ces antiques doctrines de l'Inde et la  
réveille d'un nouveau jour qui les doit  
rendre plus admissible et plus compré-  
hensibles pour le vulgaire. Car la  
profondeur et l'étendue de la pensée  
qui vous distingue si particulièrement  
sont des dons bien rares parmi nous,  
avec quelle différence entre la pensée  
du vulgaire et cette communion  
sublime des âmes qui vous fait à vos  
frères à temps et l'espace pour  
nous unir avec nos frères, dans le

Soit Du Dieu Infini!

Merci, pour M. Godein et pour moi,  
de vous être ainsi revêtu de nous dans  
les invocations intimes de votre être, où  
à peu nous arriverons à nous connaître  
comme nous connaissez l'instinct de  
solutions sociales qui s'élevaient  
répandus devant nous les signes de  
son cœur et de sa pensée pour en  
faire profiter son époque. Et ce  
propos il faut que je vous dise  
que notre livre est enfin en vente  
chez Guillaumin et de chevalier, qui il  
doit y en avoir aussi à Bruxelles,  
que plusieurs députés en possèdent  
des exemplaires, mais que le mou-  
vement s'est trouvé arrêté par cette  
maudite indisposition qui a forcé  
M. Godein à garder complètement  
le chambre et à ne plus aller de tou-  
tes séances de l'Assemblée. Nous  
pourrions être certain qu'aussitôt que  
la publicité se ferait sur ce sujet,  
je vous tendrais au courant, avec  
autant d'empressement que de plaisir.  
Nous avons ici un exemplaire de la

73  
autant que possible quelques volumes  
de cette édition vont arriver à Guise  
je pourrai évidemment brocher 6 ou 8  
plâtres que je mettrai en lecture.  
Tous les détails de la vie du Familistère qui  
contiennent votre lettre du 9 nous ont fait  
passer un bon moment, et je  
suis bien heureuse de recevoir souve-  
nement vos lettres de vous.  
Je vous remercie des détails au sujet  
des promenades des enfants, et vous  
suis obligée de rappeler ainsi de temps  
en temps les mesures générales qui  
pourraient être négligées.  
J'ai remis à M. Godeux votre note intitulée  
Intégrité et nous l'avons lue ensemble  
hier, comme vous le devinez sans peine  
la question a été remise à l'étude pour être  
étudiée après guérison complète. Je ne  
peux donc l'examiner ici et ce sera le  
sujet ou d'une nouvelle lettre, ou d'une  
entretien, ce qui serait encore bien plus  
agréable. On parle beaucoup de vacances  
pour l'assemblée et nous aurons  
peut-être le plaisir de nous retrouver  
avec vous ensemble au Palais Social.  
Si alors, il faudrait pourrais en même  
temps assurer le plus grand repos à  
M. Godeux pour lui rendre ce séjour possible.

est salutaire, étant donné <sup>74</sup>  
l'état de santé actuel.

Je passe maintenant à votre  
lettre du 17. Nous avons mis nos  
concerns à l'étude au sujet du  
livre spécial à chaque individu  
pour l'estimation des mérites néces-  
saires à la répartition équitable,  
et il en est résulté que, sauf ce qui  
est dit vaguement au 1<sup>er</sup> alinéa de  
la page 69 et au 1<sup>er</sup> alinéa de la  
page 36, ce qui peut nous être resté  
dans l'esprit vient des conversations  
que nous avez eues à ce sujet avec  
M. Godin.

Sur le sujet de la Equitable Répartition  
ce n'est plus moi qui vous répond  
c'est M. Godin et je ne fais que tenir  
la plume pour lui:

a La fixation des Droits du Capital, comme  
a celles des Droits du Travail résulte de  
a conventions faites entre les parties  
a intéressées. l'intérêt et le salaire ne  
a peuvent se déterminer autrement.

75  
Il en est de même pour tout  
du travail qu'on peut désigner sous  
de son in capacité, de direction,  
d'initiative etc. Des conventions  
doivent en déterminer la valeur  
soable pour que cette valeur puisse  
être maintenue dans la répartition  
C'est tout là des questions que  
chaque association doit être appelée  
à régler suivant ce que l'expérience  
lui indiquera. Pour ce qui me concerne  
je ne serais pas éloigné d'offrir, pour  
tout partage, une part des bénéfices  
à cette destination, mais la difficulté n'est  
pas vaincue pour cela; il restera  
toujours ce grave problème à résoudre  
de mettre les parties qui y ont droit  
d'accord entre elles.

Ce sont là des questions qui  
peuvent être entre les sociétés de  
l'industrie l'objet de sérieuses études  
et je ne saurais trop vous encourager  
à chercher le moyen de résoudre un



pour vos propres résolutions.

Je reprends, en mon nom,  
 pour vous prier de bien vouloir  
 présenter à Madame Desloges  
 les respectueux hommages de  
 M. Godin et les miens, et  
 pour vous offrir à tous  
 les sentiments d'affection  
 sympathie que notre cher maître  
 et moi professons pour vous.

Neulley me croie toujours  
 comme à Versaille, votre  
 camarade de travail, et votre  
 amie dévouée

Marie Noëly